

Rapport public Parcoursup session 2021

Université de La Rochelle - Licence - Lettres (3073)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2021.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de La Rochelle - Licence - Lettres (3073)	Jury par défaut	Tous les candidats	100	376	288	374	20	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LETTRES :

* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette notamment d'argumenter un raisonnement et d'analyser un texte
Cette mention suppose en effet une maîtrise globale de la langue française et des qualités de compréhension fine de textes de toute nature. Elle nécessite aussi de solides capacités d'expression afin de pouvoir analyser des textes littéraires, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la culture et l'histoire littéraires et artistiques, ainsi que par l'étude de la langue française
Cette formation impose en effet une connaissance de la genèse et de l'évolution des lettres françaises, avec une attention particulière pour leur dimension historique. Elle requiert également une appétence pour les textes littéraires, anciens, médiévaux et contemporains, pour le monde de l'art et pour les dimensions linguistiques de la langue.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour la littérature sous toutes ses formes (poésie, roman, essai, théâtre, cinéma, etc.)
La licence de Lettres a pour objet la lecture, l'étude et la compréhension des œuvres littéraires, dans toute leur richesse, leur diversité et leur complexité.

* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline Lettres est bien évidemment essentiel, mais l'étude de la littérature impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés et une sensibilité pour les humanités dans toute leur diversité.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la Licence en Lettres, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, cette formation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

En complément des attendus ci-dessus, il est également attendu des candidats :

- Une capacité à analyser des textes à l'écrit comme à l'oral.
- Une capacité à consacrer du temps et de l'attention aux lectures (oeuvres littéraires, articles critiques, travaux historiques ou théoriques, etc.).
- Un intérêt pour les textes journalistiques et médiatiques, les oeuvres cinématographiques, les médias numériques et l'écriture web.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Vous souhaitez acquérir un socle de connaissances et de compétences en littérature contemporaine et moderne, ainsi qu'en langues étrangères et nouveaux médias ?

La licence Lettres est faite pour vous.

La Licence de Lettres vous permettra ainsi de maîtriser les théories et techniques dans les domaines de la communication et l'analyse de discours et d'images : commentaire de textes, rédaction de documents professionnels, étude de l'image, cinéma, médias électroniques ... Ces connaissances seront complétées par des compétences en communication tant à l'oral qu'à l'écrit, complétées par une maîtrise des NTIC et d'une langue vivante étrangère.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site :

<https://formations.univ-larochelle.fr/licence-lettres>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :

- les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir » ;
- le projet de formation de l'élève ;
- les notes de première et de terminale ;
- les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français.

Pour les réorientations : résultats du baccalauréat et relevés de notes ou bulletins de notes des semestres déjà suivis dans une formation post baccalauréat.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

"Une attention particulière doit être portée sur l'adéquation entre la formation acquise au lycée (résultats dans les disciplines telles que le Français, la Philosophie, les Langues et éventuellement dans les spécialités suivies) et le projet d'études et/ou professionnel envisagé".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats en français	Notes de français	Moyennes en français, notes du baccalauréat anticipé de français, notes des épreuves de français au baccalauréat général selon la spécialité choisie	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences rédactionnelles	Orthographe, vocabulaire, syntaxe, qualités littéraires, capacités argumentatives	Notes en français	Essentiel
	Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde	Lecture, intérêt pour les arts et les nouveaux médias.	Fiche avenir, projet de formation motivé	Important
	Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour la littérature sous toutes ses formes (poésie, roman, essai, théâtre, cinématographie, etc.)	Lecture, intérêt pour les arts et/ou les nouveaux médias	Bulletins scolaires, fiche avenir, projet de formation motivé	Très important
	Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)	Anglais ou espagnol	Moyennes de langues	Important
Savoir-être	Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail seul ou en équipe	Capacité à s'investir dans les travaux demandés	Appréciations générales, fiche avenir, projet de formation motivé	Très important
Motivation, connaissance de la	Le classement des dossiers sera	Motivation pour les lettres, la	- les éléments d'appréciation	Important

formation, cohérence du projet	réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir.	culture, les arts et/ou les médias numériques	figurant dans la « fiche Avenir » ; - le projet de formation de l'élève ; - les notes de première et de terminale ; - les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français. Pour les réorientations : résultats du baccalauréat et relevés de notes ou bulletins de notes des semestres déjà suivis dans une formation post baccalauréat.	
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités et centres d'intérêt extra-scolaires	Intérêt pour les activités culturelles et artistiques	Rubrique "Activités et centres d'intérêt" de la fiche avenir	Complémentaire

Signature :

Jean Marc OGIER,
Président de l'établissement Université de La Rochelle